

Compte rendu du conseil d'école du 12/03/19

2^{ème} TRIMESTRE

Personnes présentes :

Mairie : Mr ORIOT, élu délégué à l'enfance et l'éducation

Mme ISKRA, responsable du service enfance éducation.

Enseignants : Mme de VILLECHENOUS, Mme ADANY, Mme BIGEARD, Mme VERITE, Mme BACH, Mme GENTRIC, Mme DELAGE, Mme AUMARCHAND, Mme SARAZIN, Mme BOILEAU, Mme BRUN.

Parents élus : Mmes, LIEDOT, GELY, VOISIN, DENDURA, NOUAILLE, ISSAADI, BORDU, BAUDET, DEHMEN, FURST-HEROLD et M. ONOFRI

Personnes excusées : Mme LEFRANC, IEN

M. BONNOMET, Maire

Mme CONSCIENCE, élue déléguée à l'enfance et l'éducation.

Effectifs actuels et carte scolaire 2019/2020

Année 2018/2019

- 281 élèves sont actuellement inscrits.

GS : 26 GS/CE1 : 24 CPA : 22 CPB : 23 CP/CE1 : 24 CE1 : 26

CE2A : 25 CE2B : 25 CM1 : 29 CM1/CM2 : 27 CM2 : 30

A ce jour, toutes les maisons du nouveau lotissement ne sont pas livrées et nous attendons encore 15 élèves d'ici la fin de cette année scolaire.

Année 2019/2020

- La partie locative sera livrée cet été et nous attendons une centaine d'élèves qui doit intégrer les écoles maternelles ou élémentaires. C'est pourquoi, nous avons obtenu une ouverture définitive pour la rentrée 2019.

Sécurité et discipline:

- PPMS

Un 1er exercice a eu lieu le 07/12/2018.

Scénario retenu : « attentat intrusion » : confinement.

Lors de cet exercice, 5 classes étaient en récréation et 6 en classe. Les élèves ont dû rejoindre le point de confinement le plus proche.

Cet exercice s'est déroulé sous l'œil d'observateurs, de membres de la municipalité et de l'agent de police municipale.

Les élèves étaient confinés dans le calme au bout de 2 minutes et les effectifs justes, remontés en 7 minutes.

- Soins apportés aux élèves :

Lorsqu'un enfant se blesse, il est soigné par un enseignant et si cela semble nécessaire les parents en sont informés, soit par téléphone soit par le biais du cahier de liaison.

Si la blessure est plus importante, le SAMU est contacté et ce dernier émet un avis médical et dans le même temps la famille est informée.

Si le problème survient sur le temps périscolaire, l'équipe présente en est informée.

Nous vous rappelons que les déclarations d'accident doivent être remontées auprès des services administratifs sous 2 jours, sur demande des familles et être accompagnées d'un document attestant d'un passage chez un médecin.

- **Discipline :**

Suite à la recrudescence des dégradations sur les bâtiments scolaires :

Grillages et panneaux de chantiers défoncés.

Dériveurs de papier toilette endommagés.

Robinet et siphon d'évacuation cassés à coup de pied.

Trou dans les portes des toilettes suite à des coups de genoux

Il a été décidé lors du Conseil d'Ecole du 12 mars 2019 :

Que les portes des toilettes dans la cour du bas resteraient ouvertes et le chauffage serait donc éteint.

Toutes dégradations dont l'auteur serait identifié feront l'objet d'une lettre à M. le Maire et la municipalité facturera à la famille le montant de ces dégradations.

Suite à l'apparition de plus en plus fréquente de portables et d'objets connectés (montres), un avenant au règlement intérieur de l'école a été voté à l'unanimité et celui-ci prend effet immédiatement.

Résultats des 2èmes évaluations CP :

- **CP :** sur 55 CP
8 élèves ont présenté des difficultés en mathématiques.
2 élèves ont présenté des difficultés en français.

Aide à la difficulté :

- **Dispositifs mis en place sur l'école**
Les PPRE (Plan Personnalisé de Réussite Educative) : 27
Les PAP (Plan d'Aide Personnalisé) : 5
L'aide personnalisée complémentaire (APC) : de 3 à 6 élèves par période par classe.

Liaison MS/GS et CM2/6^{ème}

- **MS/GS :**
Une rencontre sous forme d'échange d'enseignant a eu lieu en février. Lors de ces demi-journées, les élèves ont pratiqué des jeux mathématiques et présenté des chants.
Le 25/03, un spectacle commun est prévu : le bal des fleurs.
En juin, ils participeront à la semaine des sciences.
Une exposition sur le parcours artistique est également prévue.
- **CM2/6^{ème} :**
Pas de liaison prévue encore à ce jour.
Nous venons d'apprendre officiellement que les CM2 de cette année auront comme collège de secteur : Christine de PISAN à PERTHES en Gatinais. Ils pourront y effectuer leur scolarité jusqu'à la fin de la 3^{ème}.
En revanche, pour la rentrée 2020, le collège François VILLON redeviendra le collège de secteur.
Ces décisions étant arrêtées, nous essayons de voir s'il est possible que les futurs 6^{ème} puissent se rendre au collège Christine de Pisan, au moins pour une visite.

Classe de découverte

- 8 classes de l'école partent cette année.

	Prix du séjour	Participation des familles
Classes de CPA et CE1	326 €	250 €
Classes de CM1/CM2 et CM2	424 €	214,60 €
Classes de CPB et CP/CE1	300 €	230 €
Classes de CE2A et CE2B	134 €	84 €

Comptes :

- O.C.C.E : Solde créditeur au 20/02/2019 de 28 254 ,10 €.
Ce solde est peu significatif, en effet, il reste beaucoup de participations de familles aux voyages scolaires à rentrer mais aussi les soldes de ces voyages à régler.

A ce jour :

Dons des familles : 1 370,75 €
Gains des photos : 2 078,70 €
Gains des diverses ventes : 10 181 €

Avancée du pôle enfance :

- Dès la rentrée de septembre : récupération de la cour du bas dans son intégralité.
- Vacances de février : livraison de la 1^{ère} phase et donc emménagement de certaines collègues dans cette nouvelle partie.
- Début de la 2^{ème} phase de travaux dans la foulée : destruction, reconstruction et réhabilitation

Dates à retenir pour cette fin d'année :

- **Le samedi 19 mai au matin** : duathlon
- **Le samedi 15/06** : animations « portes ouvertes » dans les classes et kermesse (commune élémentaire et maternelle) + repas dans le parc de mairie .

Prochain CONSEIL D'ECOLE le 17 juin 2019.

Il a été entendu que pour économie de papier, les comptes-rendus des Conseils d'Ecole seraient désormais affichés au panneau de l'école, mis en ligne sur le site de la Mairie (www.mairie-pringy77.fr), rubrique : vie pratique / les écoles / école élémentaire et sur la page privée Facebook qui vient d'être créée par les parents élus : « Parents d'Elèves Ecole Elémentaire Jean De La Fontaine de Pringy 77310 ».

Cependant, il pourra, à votre demande, vous être transmis sur papier.

La directrice

Les parents élus